

Conseil municipal du 13 février 2025 à 20h30

Salle du conseil Chavagnac

COMPTE RENDU ET DÉCISIONS

Membres présents : 16

Membres excusés: 2 (dont 2 procurations)

Membre absent : 1

Présents : Jean-Marie CHANQUOI, Alain TAVET, Alain VEDRENNE, Jean-Claude SERRE, Annie MARTY, Christophe FRERE, Catherine LAFORGUE, Anne-Sophie MONTENERO, Cécile LAVAL, Michel TOCHEPORT, Aurélie BERRIER, Sylvie LAGRANCOURT, Cyril BOUQUIER, Jean-Claude LAVAL, Stéphane GARGAUD, Kristel THIRRION

Excusés : Corinne ROUSSEL (donne procuration à Christophe FRERE), Nadège VILLEMUR (donne procuration à Alain VEDRENNE)

Absent : Céline SELVES,

Mme MARTY Annie a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

1 - Marché d'appel d'offres pour réhabilitation d'une maison d'habitation en un logement type F4 et 2 studios :

Dépôt des offres dernier délai vendredi 14 février 2025 12h00, envoi des offres lundi 17 février au maître d'œuvre pour étude et présentation des offres à la commission d'appel d'offre le samedi 22 février 2025. Nous avons déposé plusieurs dossiers de subventions DETR déjà attribuée à 48 420,11 € région 9000 € par logement, soit 27 000 €, une demande va être faite auprès de la communauté de commune pour une participation à hauteur de 25 %

2 Suppression « impasse des trois cartes »

Suite à la nomination à tord d'un chemin privé « impasse des trois cartes » il y a lieu de prendre une délibération afin de supprimer cette voie.

3 – approche budget 2025

➤ **Subventions projet école et CMN**

Demande de paiement des subventions pour les travaux de la rénovation de l'école et la mise en accessibilité CMN et rénovation énergétique

➤ **Valeurs locatives et DGF**

L'État a revu les valeurs locatives à la hausse de 1,7 % et une augmentation de la DGF

➤ **Bardage garderie, isolation mur extérieur et changement porte**

Un devis a été produit par l'entreprise Ets DUMAS pour un montant de 2406,00 euros HT

Le conseil accepte à l'unanimité celui-ci

➤ **Voirie 2025**

Selon le budget nous ferons le plus urgent

4- Projet d'un terrain multi-sports terrain situé à l'entrée du bourg

La commune souhaite réaliser un terrain multi-sports dans le bourg de Chavagnac. Cette structure se révèle favorable pour permettre aux habitants d'accéder à un équipement sportif polyvalent tout en dynamisant la vie de la commune. Idéalement prévu à proximité de l'école ce qui permettra aux élèves de profiter des équipements. Ce terrain servira également à améliorer les liens sociaux et à inciter les jeunes à faire du sport. C'est un lieu de rencontre aux avantages multiples.

Nous souhaiterions commencer les travaux début septembre pour une livraison au plus tard au mois de décembre

Nous avons fait chiffrer l'opération qui s'élèverait à 52 590,50 € HT pour laquelle nous avons sollicité 40 % de subvention DETR(subvention de l'État) soit 21 036,20 € de et une du ministère des sports (à la date d'aujourd'hui aucune indication sur le pourcentage possible de la subvention

5 -Arrivée du Tour du Limousin le 20 août 2025 sur le Coteau.

Cette manifestation coûte 31 000 € déjà reçue 23 000 € de subvention le foyer rural doit récupérer 6300 € pour les repas. Nous avons sollicité les communes aux alentours pour le prêt de barrières Terrasson Cublac et Saint-Pantaléon-de-Larche, le tour passe par Chavagnac (route de Grèzes),

6- Admission en non valeur,

Une somme de 197 € datant de 2015 qui n'a pu être honoré donc nous devons la passer en non -valeur

7- Adhésion de la Commune de THENON au SMAEP du PERIGORD EST

« Vu la délibération en date du 16 septembre 2024 de la Commune de THENON sollicitant son adhésion au SMAEP du PERIGORD EST, Vu la délibération en date du 11 décembre 2024 du SMAEP du PERIGORD EST donnant une suite favorable à cette demande d'adhésion, Considérant que conformément à l'article 5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de soumettre à l'acceptation de chaque collectivité adhérente du SMAEP du PERIGORD EST, l'adhésion de cette Commune au SMAEP du PERIGORD EST, Considérant la notification de cette décision par le SMAEP du PERIGORDEST en date du 08 janvier 2025, Propose de donner une suite favorable à cette adhésion. **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal** : Décide d'accepter l'adhésion de la Commune de THENON au SMAEP du PERIGORD EST,

8 - Divers

➤ - Tour de Chavagnac

En attente du devis pour l'électricité ouverture au public prévu au printemps sous la responsabilité de personnes désignée par la commune.

➤ PLUI

PLUI toujours en cours d'élaboration

➤ Vente « impasse des cigales »

Rappel : suite à la demande des riverains d'acheter le chemin communal longeant leur propriété il s'avère qu'une partie ne peut être vendue car des bâtiments appartenant à différents propriétaires ont leurs entrées sur celui-ci (voir compte rendu du 19/06/2024) Une proposition de créer un accès pour rejoindre le coteau du bourg de Grèzes a été évoqué deux solutions existes 5 élus se rendront sur place pour connaître qu'elle est la meilleure solution. La décision sera prise lors du prochain conseil.

➤ Impasse des Fousseaux

La parcelle 117B1461 se trouvant en continu de l'impasse des Fousseaux appartient à un privé elle dessert les parcelles bâties 117B1462, 117B1460 et 117 B1458 et la parcelle 117B1457 non construite. Cette dernière parcelle est mise à la vente, les riverains demande à la commune de bien vouloir se porter acquéreur de la parcelle 117B1461 d'une contenance de 161 m² afin que cet accès devienne public.

Après discussion le conseil municipal décide de contacter les propriétaires afin de leur faire une proposition avant de prendre sa décision.

➤ **Chemin longeant le cimetière de Grèzes**

Il serait favorable de racheter une bande de terrain le long du cimetière (à gauche nouveau cimetière) afin de faciliter l'accès aux tombes pour les entrepreneurs.

Après discussion le conseil municipal décide de contacter les propriétaires afin de leur faire une proposition avant de prendre sa décision.

➤ **Assainissement collectif**

Les plis de l'appel d'offre seront analysés début mars, commencement des travaux prévus en septembre pour une réception fin décembre 2025

➤ **SIRTOM**

Possibilité de demander un badge pour emmener les ordures ménagères dans la colonne enterrée dans le bourg de Chavagnac les personnes doivent faire la demande auprès du SIRTOM (la plupart des habitants de l'ancienne commune de Chavagnac) si dépôt dans colonne enterrée le prix du litre est 20% moins cher

➤ **Gazette**

Le Conseil demande à pouvoir relire la gazette avant impression

➤ **AXA**

Visite d'AXA

- proposition d'aider la commune à rédiger son plan de prévention
- organisation du permis internet à destination des élèves de CM1 et CM2 avec la collaboration des gendarmes déjà en place sur le RPI
- fascicule pour les seniors ABC du numérique, et éventuellement faire une journée de sensibilisation
- propose à la commune de signer un partenariat qui permet de proposer 20 % de réduction aux habitants s'ils prennent un contrat chez AXA

Refus du conseil municipal pour cette dernière proposition car ils veulent réfléchir à une mutuelle collective communale pour les seniors

➤ **Ateliers gestes de premier secours**

Les premières sessions ont été un vif succès, d'autres sessions vont être organisées suivant le nombre d'inscriptions.

➤ **Terrain « Perrier »**

La société Pignot doit faire une offre pour faire un lotissement

➤ **Grilles trottoir le long de la RD60**

Les grilles seront bientôt mises en place sont à la peinture pour le moment.

➤ **Ville à joie**

La communauté de communes a choisi 4 communes pour pouvoir organiser la manifestation « Ville à joie » celle ci aura lieu le 26 avril 2025 dans la cour du Centre des Médecines Naturelles. Cela consiste à réunir les artisans, les associations ainsi que les services publique pour un moment d'échanges et de convivialité, ce n'a pas vocation à faire du tort aux associations déjà en place qui animent notre territoire.